

Genre du véhicule Chariot à moteur (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique PRINOTH	Type ALL 2000	Fiche d'homologation N° CH 8647 01
-------------------------------------------------------------	----	-------------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur	PRINOTH AG., Schneefahrzeuge, I-39046 St.-Ulrich (Italia)			
Identification	sur la plaquette du constructeur "ALL"			
	devant le N° du châssis -			
Plaquette constructeur	à l'intérieur de la cabine, à droite, sur le montant arrière de la porte			
N° du châssis	à l'arrière, à gauche sur la dernière traverse			
Identification du moteur	"131 C4 000" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, sous le distributeur d'allumage			
Importateur principal	Schläpfer-Fahrzeuge AG., 8620 Wetzikon			
Véhicule homologué	144			

Châssis	**) Nombre de roues **)	
Nombre d'essieux	entraînement hydrostatique, sur les chenilles	
Direction	entraînement hydrostatique	
Transmission	sans paliers	
Nombre de vitesses	Entraînement sur le dernier essieu	
Frein de service	entraînement hydrostatique	
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues d'entraînement (sur le dernier essieu)	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur	
Ralentisseur	-	
Contrôle 2 circuits	-	

Moteur	F I A T		Type	131 C4 000
Marque	en ligne		Type	4
Construction	B		Position	avant
Carburant	eau		Nombre cylindres	4
Refrondissement	84,0		Course	90,0
Alésage	1994		CV-impôt	10,15
Cylindrée	82 DIN		à V/min	5500
Puissance en kW	80,0 dB/A		à V/min	5500 +
Bruit à l'arrêt	1 = 620 x 160 x 100 mm			++
Silencieux	-			
Mesure des gaz	CO = 3,2 % à 900 t/min			
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = A + 2			

Carrosserie	pont avec armature et bâche ou fourgon			
Nombre de portes	2 ou 3		Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av	-	ar	-
Cale	-		Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-			
Nombre de places	t	2	av	2
			centre	-
			ar	-
Dimensions	Intérieur	extérieur		
Longueur	2800		Empattements	1680 /
Largeur	§) 2180/2490	Essieu double	av	-
			ar	-
Hauteur	2100		Voies	av 1400 ar 1400
Porte à faux	av	610	Voies	av - ar -
	ar	510		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	-		Braquage ø	g 3500 d 3500
Largeur	2180 mm avec chenilles de 780 mm de largeur			
Largeur	2490 mm avec chenilles de 930 mm de largeur			

Poids :	avant	arrière	total	
Poids à vide :	le véhicule de base		1220	z)
Charge utile :	-		480	
Poids total	-		1700	
Poids garantis	-		1700	
Pneus :	4.00 - 8			
Ply / bar	6/ 8,0			
Charge	4 x 1200			
pour V max	25			
Jantes	2.50 C x 8 acier			
	mécanique		automatique	
Gar poids remorquable avec/sans frein	-			
Garantie poids de l'ensemble	-			
Poids remorquable testé	-			
Charge garantie sur le toit	-			
Vitesse maximale selon le constructeur	-		24	km/h
testée	km/h à V/min			au moteur
				prise de force

§) Equipement	
Feux de route	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux de croisement	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux de position	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	-
Cilignoteurs	av 1 (E)   ar 2a (E)
Catadioptrés	av   ar I (E)
Feux de gabarit	av   ar
	1/ feu orange CH 1 2000 / CH 1 1290 06
Feux complémentaires	3/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	2/ balais
Avertisseurs	MIXO TR 99 CH 5 0102 03 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Chariot à moteur (véhicule spécial)
Marque et type	P R I N O T H ALL 2000
Homologation	
N°	CH 8647 01
Carrosserie	pont avec bâche ou fourgon
Places	total 2 avant 2
Poids à vide	1220 x) Carburant B
Charge utile	480 CV-impôt 10,15
Poids total	1700 Cylindrée 1994

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Immatriculation : immatriculation comme chariot de travail, voir FH CH 5647 06.
- Véhicule spécial : véhicule à chenilles
- \*\* ) Essieux / roues : 3 essieux porteurs + 1 essieu tracteur  
6 roues porteuses + 2 roues tractrices.
- + ) Mesure du bruit : mesure à l'arrêt selon l'annexe 4 de l'OCE.
- ++ ) Insonorisation : tôle d'absorption sous le moteur; l'intérieur du capot insonorisé.
- x) Poids : avec les chenilles de 930 mm, largeur du véhicule 2480 mm, le poids du véhicule augmente de 60 kg.

§) Equipement : pour les véhicules d'une largeur de 2480 mm, des feux de gabarit sont exigée (LC 13.09.82)

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb aux vis du boîtier de commandes;
- 116 - feu orange obligatoire; ne peut être utilisé que pour le service hivernal de la voirie;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 400 - pour véhicules d'une largeur de 2480 mm, de nuit et par mauvais temps, pour des courses sur la voie publique, des feux de gabarit montés aux distances prescrites doivent exister; ils ne doivent pas être montés à demeure.